

Revenus mensuels (R)	Participation /séance /personne	Plancher et plafond pour chaque tranche de revenus
R < Rsa de base	2 €	2 €
Rsa de base < R < Smic	5 €	5 €
Smic < R ≤ 1200 €	5 € + 0.3% R	de 8 € à 9 €
1200 € < R ≤ 2200 €	5 € + 0.8% R	de 15 € à 23 €
2200 € < R ≤ 3800 €	5 € + 1.2% R	de 32 € à 51 €
3800 € < R ≤ 5300 €	5 € + 1.5% R	de 62 € à 85 €
R > 5300 €	5 € + 1.8% R	Dans la limite de 131 €

NB : les montants résultant du calcul de la participation familiale sont arrondis à l'euro le plus proche.

le montant de participation familiale par séance s'éleve donc à € (à remplir par le service)

Je soussigné(e), **Madame, Mademoiselle, Monsieur,**
atteste sur l'honneur cette déclaration
 de ressources et déclare avoir pris connaissance du montant de la
 participation familiale par séance.

A le le Signature

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Article L.114-13 du code de la Sécurité sociale - Article 441.1 du code Civil



MÉDIATION FAMILIALE

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE DÉCLARATION DE RESSOURCES

ET FICHE DE TARIFICATION